

Commission Formation des Enseignants et Enseignement Supérieur

Compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2016 (JN Lyon)

Sont présentes une trentaine de personnes.

Réunion animée par Alice Ernoult et Jean Toromanoff, responsables de la commission.

- 1) Nous évoquons d'abord la question des démissions de stagiaires, du licenciement de certains d'entre eux (parfois sans redoublement possible), du statut des titulaires du Master 1 MEEF qui échouent aux concours, ...

Le suivi des stagiaires diffère suivant les académies.

Globalement, les participants regrettent qu'au cours du master MEEF on se concentre sur des stratégies pour réussir le concours puis être titularisé plutôt que sur la formation en tant que telle.

Question à poser lors des questions d'actualités :

L'inspection générale a-t-elle des informations chiffrées sur le nombre de non titularisations de certifiés stagiaires ? Si oui, quelle est l'analyse de l'inspection générale sur ce sujet ?

- 2) Sur la question plus spécifique de la formation des personnes en reconversion professionnelle : celles qui sont déjà titulaires d'un master ne bénéficient pas de la formation du master MEEF même si certaines ESPE ont mis en place des choses.

Question à poser lors des questions d'actualités :

La mobilité professionnelle est un véritable enjeu de notre société. Aujourd'hui les personnes titulaires d'un master, et désirant devenir enseignant après une première vie professionnelle, n'ont pas de stage obligatoire avant de passer le concours : ne devrait-on pas envisager un renforcement de l'aspect professionnel de leur formation ?

- 3) Une discussion est engagée quant à l'enseignement de l'informatique.
 - En CPGE scientifiques quelques postes d'informatique ont été créés mais très peu par rapport au nombre d'heures que représente cet enseignement. Rappelons que l'informatique en CPGE est désormais une discipline à part entière et a pour vocation d'être mise en lien avec les mathématiques, mais aussi les autres sciences.
 - L'informatique doit-elle être une discipline à part dans l'enseignement secondaire ?
 - Quels sont les liens entre mathématiques et informatique et les implications pour nos enseignements ?
- En ce qui concerne plus particulièrement la formation des enseignants et le CAPES : quelle formation est prévue en lien avec l'option informatique du CAPES de mathématiques ? Sait-on combien d'ESPE ont proposé cette option cette année ? Comment seront considérés les certifiés avec l'option informatique au moment des affectations ? des répartitions de service ? Quelle concurrence y aura-t-il avec les collègues ayant la certification ISN ?

Question à poser lors des questions d'actualités :

En ce qui concerne les concours de recrutement : il semble qu'une écriture d'un programme spécifique au CAPES soit prévue, à quelle échéance ? est-il prévu quelque chose de semblable pour le CRPE ? Qu'en est-il de l'option informatique qui sera proposée au CAPES (2017 ?), est-ce qu'il y aura un quota de places pour l'option informatique ? Est-il vrai qu'une voie de l'agrégation spécifique aux docteurs sera créée ?

- 4) La question du continuum bac -3 / bac +3 est soulevée : de nombreuses universités changeront de maquette en 2018 c'est l'occasion de lancer une réflexion sur les programmes et les compétences à la transition entre le lycée et le supérieur. L'APMEP est un lieu privilégié pour cela (en lien avec les IREM et au sein de la CFEM en particulier).
- 5) Sur la formation continue des enseignants :

Question à poser lors des questions d'actualités :

L'un des 3 axes de la Stratégie Mathématique présentée en décembre 2014 concerne la formation des enseignants. La mesure 4 en particulier affiche une volonté de renforcer la formation initiale et continue des enseignants du premier degré et du second degré : « la dynamique de formation continue dans le 2nd degré sera soutenue », « un effort sera porté sur la formation initiale des professeurs des écoles », « la formation des formateurs dans le 1^{er} degré sera renforcée ».

La réforme du collège et le changement de programme qui l'accompagne créent un nouveau besoin en formation : comment assurer cette formation sans pour autant réduire à portion congrue la formation continue sur les autres sujets ? Quels sont les effets concrets de cette mesure aujourd'hui ?